



## **ASIE/TURQUIE – Blocage des élections des organes administrant les fondations des minorités religieuses**

Ankara (Agence Fides) – En Turquie, la Direction générale des Fondations a envoyé ces jours derniers une lettre aux Fondations des minorités religieuses par laquelle elle demandait de suspendre les élections de leurs Conseils d'administration jusqu'à l'approbation et à l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif aux droits et critères de gestion de ces mêmes Fondations. La lettre de la Direction générale, rendue publique par la presse turque, utilise les formes contraignantes de l'ordonnance et ne fait pas mention des délais prévus pour l'approbation des nouvelles normes en matière de gestion. L'avocat des fondations, Cem Sofuoglu, a dénoncé cette action comme faisant partie d'une stratégie visant à amoindrir le poids et les espaces d'autonomie des Fondations liées aux minorités.

En janvier dernier, cette même Direction générale des Fondations avait annoncé dans les colonnes de son bulletin officiel, un programme radical de révision des procédures et des statuts réglementant le fonctionnement des fondations liées aux minorités religieuses. La restructuration était présentée alors comme nécessaire afin de mettre fin aux conflits d'intérêts se vérifiant fréquemment à l'intérieur de ces mêmes fondations, parfois monopolisées par des personnages intéressés au maintien et à la défense de leurs rentes de position. (GV) (Agence Fides 08/03/2013)